

**Compte-rendu du
Conseil d'Ecole**
du 13 mars 2012 à 18 h aux Zaërs

Présents :

Mmes Bergui, Daoudi, Hachad, Lahboubi, Mansouri, Moudden, Moulina, Seghrouchni et Squali ; M. Benayad, représentants des parents d'élèves ;
Mmes El Kohli, Dispot, Saïla, Lika, Bulfone, Defria, Soulard, Hazera, Saheb-Ettaba, enseignants ;
M. Bertrand, proviseur du groupe scolaire ; Mme Rassine, coordinatrice pédagogique ; M. Prudhon, directeur de l'école primaire.

Excusée : Mme Ennouari, gestionnaire.

1. USEP en Petite Section

A la demande des enseignantes de PS, leurs classes PS participeront aussi à la rencontre *Danses du monde* de l'USEP, qui aura lieu en juin à Kenitra.

Les élèves de PS participeront également aux rencontres USEP inter-écoles « jeux traditionnels » avec les élèves de MS en avril prochain.

Les représentants des parents d'élèves saluent la participation des classes de PS aux rencontres USEP.

2. Conseil des élèves de cycle 3

Depuis septembre, les délégués des classes se réunissent le premier vendredi de chaque mois afin d'évoquer:

- les difficultés qu'ils rencontrent sur leur journée d'élève
- les propositions émanant de leur classe pour améliorer la vie de l'école

Chaque proposition est soumise au vote, faisant suite aux débats. Un compte-rendu est établi et soumis à leur approbation avant diffusion auprès de leurs camarades.

Les grandes avancées de cette année sont :

- la modification des plannings d'occupation des terrains de sports pendant la récréation
- l'évolution des menus de la cantine, validés lors d'une commission à laquelle un délégué de chaque CM2 a participé.

Les représentants des parents d'élèves suggèrent que, dans le cadre de ce Conseil des délégués, des formations à la médiation puissent être données aux élèves, notamment sur le thème de la prévention du harcèlement moral, en prévision de l'arrivée au collège.

Mme Rassine et M. Prudhon notent la proposition, et rappellent néanmoins que la fonction de ce Conseil des délégués est de structurer les demandes des élèves. Une fois que la notion de représentation par des délégués sera bien assimilée, il sera envisageable d'aller plus loin.

3. Devoirs à la maison

A la demande de M. l'Inspecteur de l'Education nationale, une réflexion est lancée dans toutes les écoles françaises du Maroc ; l'avis des écoles et des familles est sollicité.

Les enseignants ont abordé cette question dans les Conseils de cycle :

Nature des devoirs

En CP, les devoirs à la maison consistent en une lecture (d'un texte étudié en classe) et la copie de deux mots nouveaux par jour (les poésies sont apprises en classe).

En CE1, il s'agit d'une lecture, de copies de mots de dictée, de leçons à apprendre, d'exercices d'application, de poésies.

En cycle 3, les devoirs peuvent comprendre un exercice d'application en français ou en mathématiques, des leçons en découverte du monde, en anglais, de dictées préparées, de poésies ou chansons (déjà apprises en classe). Parfois, ce peut être une recherche (pour préparer ou compléter une leçon, sur un thème ou le lexique spécifique).

En arabe, il s'agit de lecture de lettres ou de mots (en CP), ou de textes étudiés, complétées par des copies de phrases. Parfois, des exercices d'entraînement ou des recherches sont aussi donnés.

Fréquence

Les devoirs à la maison sont donnés quotidiennement en français en CP et CE2 ; deux ou trois fois par semaine dans les autres niveaux (afin de tenir compte des devoirs aussi donnés en arabe).

En arabe, ils sont donnés presque quotidiennement, sauf si une évaluation est annoncée.

Délai

Les devoirs sont souvent donnés du jour pour le lendemain (lecture, vocabulaire, exercice d'application en français ou math)

En cycle 3, ils peuvent aussi être donnés d'une semaine à l'autre (en découverte du monde, anglais, préparation de dictées), voire très à l'avance s'il s'agit de réviser des leçons avant une évaluation

Quantité et Durée

En arabe au CP, ils n'ont pas à durer plus de 5 mn.

Pour le reste, les enseignants considèrent que les quantités données n'excèdent pas 20 mn de travail environ (ou parfois un peu plus pour les élèves qui en ont besoin).

Correction

Selon les classes, les exercices peuvent être autocorrectifs, ou alors l'enseignant relève les erreurs les plus fréquentes, et revient sur les difficultés récurrentes.

Au cycle 3, les enseignants soulignent que la correction du cahier du jour toutes les deux semaines est un élément important, même s'il ne s'agit pas là d'un devoir à la maison *stricto sensu*.

Objectifs

Les devoirs ne constituent pas un moyen d'évaluation, mais un moyen de relier entre elles les séances en classe, participent donc à l'apprentissage.

Place des parents

Si les devoirs durent longtemps, les enseignants expliquent souvent aux parents qu'il est inutile d'insister. Les enseignants de cycle 2 déplorent que certaines familles fassent préparer à l'avance certaines pages des manuels par leurs enfants (pages du manuel de lecture lues très en avance par rapport au rythme de la classe donné par l'enseignant ; idem pour le manuel de mathématique).

Les représentants des parents d'élèves ont choisi de consulter les familles via un questionnaire donné à quinze élèves par classe, tirés au sort.

Certains enseignants remarquent que ces questionnaires ne sont pas anonymes, puisque le nom de l'élève, la profession de ses parents et sa classe doivent être remplis, alors que la mention seule du niveau aurait, d'après eux, suffi.

Les représentants des parents d'élèves expliquent que la mention du nom de l'élève et de la classe ne trahit pas le travail de l'enseignant puisque la liste des devoirs à la maison donnés ne constitue pas une donnée secrète. Par ailleurs, la mention de l'identité de la famille et de la classe permet à l'APEAM de relancer les personnes n'ayant pas répondu par e-mail, et ce, par courrier dans le cahier de liaison, voire ensuite par téléphone si aucune réponse n'est fournie.

Ils ajoutent par ailleurs que le tirage au sort des élèves a été préféré à des questionnaires donnés librement puisqu'ils constatent que les retours libres des familles sont toujours des retours émanant des parents mécontents. Les représentants des parents d'élèves expliquent avoir voulu essayer d'obtenir un retour plus conforme à la réalité des familles, et de collecter aussi les avis positifs.

Les représentants des parents d'élèves demandent si les devoirs à la maison à l'écrit sont véritablement proscrits.

M. Prudhon cite la circulaire n°94-226 du 6 septembre 1994, selon laquelle « les élèves n'ont pas de devoirs écrits en dehors du temps scolaire. À la sortie de l'école, le travail donné par les maîtres aux élèves se limite à un travail oral ou des leçons à apprendre. » Toutefois, M. Prudhon modère la teneur du texte en rappelant, d'abord, l'attente forte des parents pour que leurs enfants aient des devoirs, notamment écrits ; ensuite, la nécessité d'écrire lorsque les élèves doivent effectuer des recherches ; enfin, le fait qu'écrire peut aider à mémoriser, notamment l'orthographe des mots invariables, par exemple.

M. Bertrand rappelle que les devoirs à la maison ne sauraient tenir de modalité d'évaluation sommative des élèves.

4. Filière internationale

L'OSUI souhaite expérimenter une filière internationale, conjointement dans notre établissement et au groupe scolaire Massignon de Casablanca, si possible dès la rentrée scolaire de septembre 2012.

Il s'agira de dispenser dans une seule classe de MS (sur les trois dont nous disposons) un enseignement en trois langues : français, arabe et anglais. Priorité sera donnée à la langue française, une place intermédiaire à la langue arabe, et une place moindre à l'anglais. L'objectif étant que les jeunes adultes qui quitteront la filière avec le baccalauréat, soient bilingues en français et en arabe, et disposent d'une aisance remarquable en anglais.

Les élèves concernés seront les élèves actuellement en PS, qui seront choisis par une commission, de la même manière qu'à l'école Massignon.

Les représentants des parents d'élèves demandent si une communication peut être publiée sur le site internet de l'école, comme l'école Massignon l'a fait.

Face aux rumeurs selon lesquelles les parents d'élèves contesteraient la pédagogie des professeurs d'arabe, les représentants des parents d'élèves tiennent à rappeler que l'APEAM n'a jamais remis en question la qualité de l'enseignement de l'arabe dispensé dans l'école par l'équipe actuelle, et se félicite au contraire du dévouement et du travail consciencieux de ces enseignants d'arabe depuis plusieurs années.

5. Mois de la prévention en mai au cycle 3

Les classes du cycle 3 vont initier cette année un mois de la prévention. Mme Rassine présente ce projet.

a. Prévention routière

Un travail transdisciplinaire conduisant les élèves à valider leur Attestation de Première Education Routière (APER) met en jeu des compétences en éducation civique, technologie, TUIC et EPS. Pour cela, un parcours va être tracé au sol dans la cour de récréation, et des panneaux de signalisation vont être fabriqués.

D'autres supports amèneront les élèves à réfléchir à leur comportement en tant que : passager d'une voiture ; passager d'un autobus ; rouleur ; cycliste ; piéton.

Un partenariat avec l'association de prévention routière marocaine devrait conduire les élèves de CM2 à valider l'APER, nécessaire pour la Sixième (et première étape du permis de conduire français).

b. Premiers secours

En collaboration avec l'infirmière de l'établissement, Mme Adil, les élèves vont apprendre les gestes de premiers secours. Ils auront en amont travaillé sur l'identification des situations à risques, mais aussi sur la connaissance de leurs différentes parties du corps pour mieux intervenir en cas d'urgence.

Les représentants des parents d'élèves demandent s'il serait possible de faire intervenir un médecin urgentiste, ou du Croissant Rouge. Mme Rassine et M. Prudhon répondent que ce projet s'inscrit dans le temps, et que de telles interventions seront envisageables à l'avenir, mais que pour l'heure, l'infirmière scolaire, qui adapte déjà chaque année ses interventions en classe, est la plus à même, en raison de son appartenance à l'établissement et de son expérience dans l'école, de donner forme à ce projet.

6. Activités pédagogiques particulières

a. Manifestations collectives de l'école

- Journée de la Tolérance : mardi 15 novembre.
- Achoura : vendredi 16 décembre.
- Dictée du Maroc : cette manifestation est organisée par l'UCPE. 23 élèves de CM ont participé à la demi-finale à Rabat. 5 élèves participeront à la finale, le samedi 31 mars à Casablanca.
- Théâtre aux Orangers : « Méchant ! » : lundi 12 et 19 mars.
- Carnaval : vendredi 16 mars. A ce jour, la Wilaya n'a pas confirmé la présence des policiers sollicités, comme chaque année pour permettre le défilé dans la rue des Orangers.
- Venue du CM2 de Ronsard en CM1 pour l'AMSAT : la classe de CM2 de Ronsard sera accueillie lundi 26 mars en CM1 B et CM1 C, et présentera son travail en lien avec les personnes trisomiques, et annonceront la course de l'AMSAT, le samedi suivant à Rabat.
- Spectacle de la Caisse des Ecoles « Etienne et Eugène » : lundi 21 et mardi 22 mai. Ce spectacle permettra d'abonder les fonds de la Caisse des Ecoles ; il s'agit d'un organisme qui appartient à la FOL et alloue des aides financières aux élèves des écoles françaises du Maroc (financement des classes de découverte, etc.) Des élèves de notre école ont déjà pu bénéficier des bourses de la Caisse des Ecoles.
- Rallye histoire : Les classes de CM1 et CM2 participeront avec les classes de Sixième à un rallye histoire

multi-âges. L'idée est d'amener les élèves à mobiliser diverses compétences et de les faire travailler sur chaque période historique. Ce travail mobilise à la fois des enseignants en langue arabe et en langue française, de l'école et du collège, en histoire et en arts visuels (pour l'histoire des arts). La documentaliste s'est associée au projet. La première épreuve aura lieu en avril.

b. Projets pédagogiques des classes

Les villes impériales

Mme Rassine résume le projet : les élèves de CM2A se sont plongés dans l'histoire et la géographie marocaines lors de la période précédente. Partant du projet du marathon international de Marrakech organisé par l'USEP comme un prétexte à la découverte culturelle de la ville, les enseignantes de français et d'arabe ont construit un parcours de croisements de regards entre trois villes impériales : Marrakech, Rabat et Meknès. Les élèves ont découvert (ou redécouvert ?) les médinas de ces trois villes et certains de leurs trésors cachés. Chaque visite a été l'occasion donnée pour un apprentissage soit en histoire, soit en art arabo-andalous ou islamique, que cela fut en langue française ou en langue arabe. Des sites avaient été repérés par les enseignantes comme support pour mobiliser diverses compétences (rédiger des CR de visites, des balades imaginaires ; observer afin de mettre en perspective différents sites ; croquer ; photographier).

Tous ces travaux ont été rassemblés, triés et organisés en une exposition à destination des familles des élèves de la classe.

Ce travail n'aurait pu être possible sans la participation financière de l'APEAM, la coopérative scolaire, l'établissement. Chaque élève en garde une trace dans son carnet de littérature et dans un DVD qui rassemble les photographies prises lors de nos visites. Il a permis à certains élèves de se raccrocher aux apprentissages.

Projet pédagogique littéraire en CM2 et Sixième : Des élèves de CM2 et de Sixième ont pris l'habitude de se retrouver autour d'un type d'écrit donné à chaque période. Leur partenariat a débuté par l'écriture en classe et la mise en scène de contes, puis de fables. Pour chaque genre littéraire, une rencontre entre les classes a eu lieu. Actuellement, ces deux classes préparent une nouvelle policière. Suivront une *battle* de poésies et un partenariat littérature/arts visuels autour de *L'Odyssée*.

Chaque genre est abordé de différentes manières : lecture plaisir d'œuvres intégrales, définition des procédés d'écriture des différents types de textes avec des outils d'écriture, écriture et mise en scène des productions. Les professeurs d'arabe des deux degrés se sont associées au projet conte. Ce travail devrait être rassemblé dans un recueil de textes produits en fin d'année.

Opéra en CP, CE1 et CM1

Mme Hazera décrit le projet : il s'articule en deux temps. D'abord, la rencontre avec des personnes qui gravitent autour de l'opéra (la directrice artistique, le metteur en scène, un ténor) avant de visiter les coulisses du théâtre de Rabat, et d'assister à la générale de « La Bohème » le 12 avril. Ensuite, il s'agit de préparer un spectacle avec les élèves de diverses classes : les élèves rédigent des résumés de l'opéra, les élèves de CM1 transforment ces textes en dialogues, qui sont mis en scène à l'aide du metteur en scène de l'opéra. Les classes préparent également des chants à l'aide d'un intervenant. Le spectacle final sera proposé aux familles fin juin.

Les représentants des parents saluent les initiatives et les efforts déployés par les professeurs pour mener à bien les projets et les remercient pour leur engagement.

c. Liste des classes de découvertes

Les deux classes de CM2 parties à l'Oukaïmeden en janvier ont présenté leurs photos hier à l'AG de l'USEP-Malraux.

Les trois classes de GS partiront à Oulmès en mai. Les enseignants et les parents de l'APEAM sont remerciés pour leurs efforts afin de tenter de convaincre les familles d'inscrire les élèves à ce séjour.

Les parents d'élèves proposent la mise en place d'un livre pour recueillir les témoignages des enfants et de leurs parents après leur retour. Ces témoignages aideraient à convaincre les parents réticents pour les années à venir.

d. Ateliers extra-scolaires de l'USEP-Malraux et de l'APEAM

Un nouvel atelier a été ouvert en janvier par l'APEAM. Cet atelier de théâtre en langue arabe rencontre un vif succès : quatre créneaux hebdomadaires ont été mis en place, accueillant environ 50 élèves.

Ce succès tempère la représentation répandue selon laquelle les parents d'élèves témoigneraient peu d'intérêt à la langue arabe.

7. Travaux , aménagements et acquisitions

a. Travaux et aménagements

Réfection de l'étanchéité sur les deux galeries des Orangers, les sanitaires des PS et la cantine des Orangers ;

Réfection des enduits des murs des classes en GS A et GS B ;

Rénovation des jeux de cours aux Orangers ;

Installation de lavabos dans les classes en maternelle ;

Avenir :

Aménagement d'une nouvelle salle de classe aux Zaërs pour accueillir la quatrième classe de CE2 ;

Démantèlement de la salle informatique des Zaërs ;

Instauration d'un parcours de circulation sur la cour des Zaërs.

b. Acquisitions de matériel collectif

3 écrans de projection en CM1 et 1 en MS ;

1 vidéo-projecteur supplémentaire au cycle 3 ;

2 ordinateurs supplémentaires (1 portable et 1 *netbook*) pour le cycle 3, grâce au reliquat de la classe de découverte en CM2 ;

1 *netbook* (en MS cette année) ;

1 dictaphone numérique (en MS cette année) ;

1 nouveau massicot et 1 plastifieuse aux Orangers ;

6 lecteurs CD-USB (en PS, CE1, CE2, CM2, dispositif des élèves en grande difficulté) ;

1 scanner aux Orangers ;

2 ordinateurs neufs.

8. Question diverse

Les représentants des parents d'élèves souhaitent aborder le thème des évaluations nationales, et demandent si une information sera donnée aux familles des élèves concernées pour annoncer et expliquer ces évaluations. Ils demandent également si les familles peuvent obtenir des informations quant aux résultats obtenus lors de ces évaluations.

D'une part, les enseignants répondent que les informations préalables sont fournies aux parents dès la réunion de rentrée. Ils insistent sur le fait qu'il est d'ailleurs préférable de ne pas annoncer trop à l'avance (voire pas du tout), aux élèves et à leurs familles, les dates de ces évaluations, afin d'éviter que les élèves (et leurs familles) ne prennent peur tant l'angoisse des évaluations est prégnante chez les élèves et les parents.

D'autre part, les résultats individuels des élèves sont, chaque année, fournis à chaque famille, mais pas les résultats collectifs de l'école : ceux-ci sont destinés au Ministère de l'Education nationale dans le cadre d'études statistiques.

La séance est levée à 19h30

M. Wilfried PRUDHON
directeur de l'école primaire